NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

53 N° 4 1926

Bourdaloue prédicateur de la Grâce

R. DAESCHLER

p. 282 - 293

https://www.nrt.be/fr/articles/bourdaloue-predicateur-de-la-grace-3207

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Bourdaloue prédicateur de la Grâce (1)

Bourdaloue, plus que d'autres orateurs illustres de son époque pourrait être appelé le prédicateur de la grâce. C'est sur un tel sujet qu'il a ses tons les plus chauds, ses effusions les plus touchantes, ses accents les plus personnels.

Penché sur l'âme humaine en observateur passionné, son regard pénétrant n'y verrait que misère et corruption ; il retirerait de ce spectacle un pessimisme plus absolu que celui du moraliste mondain qui à la même époque publiait ses *Maximes,* pessimisme renforcé de toute la droiture un peu rigide de son caractère, de tout son zèle de prêtre et de religieux, échauffé de tout son feu oratoire. Mais la lumière

---

(1) Ces pages sont détachées d'un court volume sur la spiritualité de Bourdaloue qui doit paraître prochainement. Elles servent comme d'introduction à l'étude d'une doctrine spirituelle qui, contrairement peut-être à l'opinion courante, est fondée en bonne partie sur la connaissance expérimentale et la vive estime des œuvres de la grâce en nous.

Les références sont données à l'édition Vivès, une des plus répandues, et qui reproduit avec assez d'exactitude le « *textus receptus* ». (C'est ainsi que M. Griselle lui-même appelle l'édition princeps du P. Bretonneau, en concédant qu'elle est suffisamment fidèle au moins aux idées de Bourdaloue).

de la foi lui fait discerner dans les âmes les plus corrompues la présence, le travail délicat, patient, obstiné de la grâce divine ; il l'a surprise à l'œuvre cent et mille fois dans son ministère si chargé de confesseur, et cette vue l'a pénétré d'une admiration émue et reconnaissante. S'il y a dans son éloquence quelque lyrisme, c'est bien lorsqu'il parle de la grâce de Dieu, et de ses effets dans l'âme pénitente ou fidèle.

Il suffirait pour s'en convaincre de relire le sermon sur la grâce : « *Si scires donum Dei* »; le début déjà, dans sa solennité, a la vibration intime qui sera sensible jusqu'à la fin :

« Sire, ce don de Dieu que ne connaissait pas encore cette femme samaritaine dont il est parlé dans notre Evangile, et que le Sauveur des hommes lui fit connaître, c'est, selon tous les Pères de l'Église et tous les interprètes de l'Écriture, la grâce même de Jésus-Christ. Cette grâce sans laquelle nous ne pouvons rien et avec laquelle nous pouvons tout ; cette grâce par où, comme dit l'Apôtre, nous sommes tout ce que nous sommes, si nous sommes quelque chose devant Dieu ; cette grâce qui nous éclaire, qui nous attire, qui nous persuade, qui nous convertit... cette grâce qui opère en nous et avec nous tout ce que nous faisons pour Dieu, et qui, dans l'ordre du salut, nous donne par son efficace, non seulement le pouvoir, mais la volonté de l'action : voilà, dis-je, mes chers auditeurs, l'excellent don qu'il nous est si important à nous-mêmes de bien connaître. Don parfait qui nous vient d'en haut et qui descend du Père des lumières. Don au-dessus de tous les dons de la nature, et auprès duquel saint Paul regardait comme de la boue tous les dons de la fortune. Don des dons que Jésus-Christ seul a pu nous mériter, et que nous recevons de la miséricorde infinie de Dieu (1). »

Ce n'est pas d'ailleurs la seule fois où il invite ses auditeurs à entrer, non pas, comme le Bossuet des Oraisons funèbres, « dans les puissances du Seigneur », mais « dans le trésor immense des miséricordes divines » : c'est par là qu'il veut ramener les pécheurs, dans les sermons

(1) *Sermon du Carême,* pour le Vendredi de la 3e semaine, t. I, p. 401. Cf. l'esquisse d'un autre sermon sur la grâce dans *l'Essai d'Avent,* t. II, p. 449.

sur la conversion, la douceur de la Pénitence, la Loi chrétienne (loi de grâce) et autres semblables ; c'est par là aussi, par la promesse et l'attrait des grâces spéciales, qu'il exhorte les âmes pures à la vie parfaite et particulièrement à la vie religieuse.

Aussi insiste-t-il, ici et ailleurs, sur la nécessité d'étudier cette divine psychologie chacun en soi et pour soi, car « il nous importe de bien savoir en quoi consiste cette douceur de la grâce... *ce qu'elle doit faire en nous, de quelle manière Dieu veut que nous y répondions* ». Action divine, grâce prévenante, adjuvante, abondamment suffisante, et quelquefois efficace comme malgré nous ; d'autre part, action humaine, qui n'est qu'une réponse, une collaboration, mais active et, autant que possile, fidèle et généreuse : c'est, je crois bien, non pas seulement une vue familière à Bourdaloue, comme à tout penseur chrétien, mais une idée dominante, qui permet d'embrasser d'un coup d'œil, d'unifier, de synthétiser assez parfaitement ses différents principes de vie spirituelle.

Une spiritualité qui nous fixerait trop exclusivement sur notre activité propre, ne lui semblerait pas faire la juste part au respect, à la considération affectueuse de la grâce divine, et encore aurait le tort grave en pratique de ne pas nous ajuster avec une exacte fidélité aux incessantes et multiples opérations de la grâce « *multiformis gratiæ Dei* », méritant en quelque mesure les reproches d' « ignorance grossière » et « d'ingratitude criminelle » adressés en son exorde à tous les chrétiens qui négligent de connaître le don de Dieu.

Nous verrons plus loin comment cette connaissance se développe chez lui en une véritable théorie de la « conduite intérieure du Saint-Esprit », ce sera plutôt le point de vue de la réponse humaine ; mais ici nous voyons comment ce principe de vie spirituelle est commandé par l'observation attentive et l'estime profonde des opérations de la grâce.

Bourdaloue nous en expose longuement les deux caractères : douceur et force, qui « font tout le partage » de son

discours. Dans le 1er Point, il esquisse une psychologie, ou une « conduite de la grâce divine » ; comme saint François de Sales, il décrit avec complaisance les stratagèmes, les « saintes embûches » de l'amour de Dieu opérant par sa grâce. Il suit pas à pas ses démarches ; il admire ses condescendances, sa patience à attendre sans se rebuter, à prévenir le retour du pécheur, à en préparer les occasions ; son indulgence qui se contente de bien peu au début, et surtout sait si bien s'accommoder à nos forces, à notre caractère et jusqu'à nos défauts :

« Il ne faut pas s'étonner que la grâce... ait pour premier caractère la douceur, puisqu'elle procède du cœur de Dieu, et que c'est le terme de son amour le plus pur pour nous... Pour triompher de nous, elle paraît en quelque sorte s'assujettir à nous. Ne vous offensez pas de ce terme qui ne déroge en rien, comme vous le verrez, ni à la dignité ni à l'efficacité de la grâce, et qui dans ma pensée ne signifie rien autre chose que sa douceur... Au lieu de nous arracher par violence ce qu'elle veut obtenir de nous, elle nous le demande ; et au lieu de nous le demander avec empire, elle ne l'obtient que par voie de sollicitation et d'invitation. Elle ne nous demande, dit saint Prosper, que pour avoir lieu de nous donner ; et elle nous demande peu pour nous donner beaucoup... Donnez-moi cela, nous dit Dieu : c'est bien peu ; mais de ce peu dépendent toutefois les grâces les plus abondantes. Et en effet, c'est souvent par ce peu, je veux dire par cette petite victoire remportée sur la passion, par cette petite violence faite à l'humeur... que nous nous mettons en état de recevoir la plénitude des dons célestes et des miséricordes du Seigneur.

Disons néanmoins encore quelque chose de plus touchant. Je prétends avec saint Jean Chrysostome que la grâce, pour agir avec plus de douceur, s'accommode à nos inclinations, à nos goûts, à nos talents, et même en quelque sorte à nos faiblesses, à nos imperfections, à nos défauts... »

Il développe cette pensée toute salésienne par l'exemple de la conduite de Notre-Seigneur envers la Samaritaine : « Cette femme vaine et curieuse, il l'engage par sa curiosité même... »

« N'est-ce pas ainsi que la grâce agit et sur nos esprits et sur nos cœurs ? N'est-ce pas ainsi qu'elle se conforme à nous, ne nous sanctifiant presque jamais (remarquez ceci, je vous prie), ne nous sanctifiant presque jamais d'une

manière contraire à nos inclinations naturelles, mais perfectionnant selon Dieu nos inclinations naturelles pour nous sanctifier... Elle prend, dit l'apôtre saint Pierre, par rapport à nous, autant de différentes formes qu'elle trouve en nous de dispositions différentes : *Multiformis gratiae Dei.* Grâce qui nous engage à être saints comme on voudrait l'être, si Dieu nous en donnait le choix, et que nous n'eussions qu'à en délibérer avec nous-mêmes... elle ne nous demande point d'autre naturel que le nôtre, point d'autre complexion que la nôtre... enfin..., dans un sens que vous entendez assez, nous pouvons, en ne cessant point d'être ce que nous sommes, devenir par elle tout ce que nous ne sommes pas (1). »

Le sermon sur la « *Conversion de Madeleine* » — encore un miracle de la grâce — nous offre un témoignage plus marqué et plus chaudement exprimé de ce qu'on pourrait appeler l'optimisme, à la fois naturel et surnaturel, de Bourdaloue :

« Non seulement l'amour de Dieu expia le péché de Madeleine, mais il en purifia la source. Cette source était son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, pour le purifier, elle aima : *Dilexit ;* mais elle aima, dit saint Augustin, Celui qui ne peut être trop sensiblement ni trop tendrement aimé; et, par là, elle se fit de sa sensibilité même et de sa tendresse un mérite et une vertu. Elle comprit que ce n'était pas en vain que Dieu lui avait donné un cœur tendre, que ce cœur était fait pour lui ; et que si jusqu'alors il avait été dans le trouble, ce n'était pas parce qu'il était tendre, mais parce qu'il était tendre pour qui il ne le devait pas être... l'amour de Dieu, prenant possession du cœur de cette pécheresse, n'en détruisit pas le tempérament, mais le corrigea...

« Ah ! mon Dieu, qu'il y a de douceur dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que sans changer de naturel, et avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels, des hommes parfaits et spirituels !... Votre grâce toute-puissante, s'accommodant à notre faiblesse, se sert pour notre conversion de notre propre fonds, et nous fait trouver dans nos passions le remède à

(1) T. I, p. 406.

nos passions mêmes, puisqu'il n'y en a aucune qui, purifiée par votre amour, ne puisse contribuer à notre sanctification (1). »

Ne craignons pas qu'il diminue pour autant les exigences de la grâce, les sacrifices qu'elle réclame de nous ; il les rappelle ici-même ; mais enfin il insiste surtout, comme en bien d'autres endroits, sur la facilité, la douceur qu'elle nous fait trouver dans ces luttes et ces renoncements.

Puis, dans son admiration émue pour « cette divine pédagogie », il la propose en exemple à ses confrères en sacerdoce pour leur apostolat :

« Cette instruction nous regarde tous ; mais nous en particulier, mes frères ; nous qui, comme prêtres du Seigneur, sommes les dispensateurs de sa grâce, et qui devons, par conséquent, conformer notre conduite à celle de la grâce même... c'est par la douceur de notre zèle que nous devons toucher les pécheurs ; autrement, nous n'y réussirons jamais... nous instruirons, nous confondrons, nous épouvanterons, mais nous ne convertirons pas. Sans elle, nous troublerons les consciences, nous désespèrerons les faibles, nous révolterons les opiniâtres, mais jamais nous ne les attirerons à Dieu. »

Et il développe cette application, assez inattendue, mais si opportune en ce temps où le jansénisme et sa « morale sévère » sévissait dans le clergé séculier ou régulier ; il condamne avec force l'esprit pharisaïque ; il l'oppose à l'esprit de grâce, à « l'infinie douceur avec laquelle Dieu nous gouverne », et il termine par ce trait, si expressif pour l'époque : « Si les puissances de la terre dont nous dépendons se comportaient de la sorte envers nous, nous en serions idolâtres... »

Si la douceur de la grâce le touche si profondément, la force qu'elle montre à vaincre des obstacles dont il connaît bien la puissance, le frappe au point de lui paraître une des plus évidentes preuves de notre foi :

« ... Il m'a toujours paru, et il me paraît encore, qu'un de ces motifs les plus puissants et les plus convaincants

(1) T. I, p. 512, 1r Point.

est de voir ce que la grâce opère quelquefois en certaines âmes que Dieu, comme dit le grand Apôtre, a prédestinées pour en faire des vases de miséricorde... Et moi, chrétiens, quand je n'envisagerais que la conversion de cette femme samaritaine, telle qu'elle est rapportée dans l'Évangile, je conclurais sans hésiter qu'il y a un principe surnaturel qui agit en nous ; que Dieu a de secrets ressorts pour remuer nos cœurs et les tourner comme il lui plaît ; que nous recevons du ciel des impressions qui ne peuvent venir que de la grâce ; et que, par les divines opérations de cette grâce, notre liberté, sans rien perdre de son indifférence et de ses droits, est parfaitement soumise à l'empire de Dieu (1). »

Soucieux en effet de maintenir le principe de notre « pouvoir prochain » de résister à la grâce, il ne craint pas cependant de paraître « janséniser » en employant des formules rendues presque suspectes par les docteurs de Port-Royal : « On l'appelle *victorieuse,* et elle l'est en effet... » (2).

Il termine en exhortant les pécheurs les plus invétérés à la confiance dans cette grâce toute-puissante, et les invite même à en devenir les panégyristes, les apôtres « *Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animae meae...* »

Aussi, connaissant les grâces de choix dans le trésor du Père céleste, il nous enseigne à les demander expressément, surtout dans une affaire aussi essentielle que le salut :

« Je ne lui dis pas, ni ne dois pas lui dire seulement : Seigneur, sauvez moi, si c'est votre volonté ; mais je lui dis, et je dois lui dire : Sauvez-moi, Seigneur ! et je vous conjure, ô mon Dieu, que ce soit là votre volonté, une volonté spéciale, une volonté efficace... (3) »

---

(1) I, 409. *Sermon sur la grâce,* 2e Point.

(2) Un janséniste naïf dont M. Griselle a signalé le manuscrit anonyme *(Bourdaloue ...,* p. 385, 410) crut devoir de ce chef ranger le P. Bourdaloue parmi les « jésuites vrais chrétiens », et même en faire le « héros des orateurs chrétiens », recueillant avec édification des phrases comme celle-ci : « Dans la loi de grâce, Dieu nous donne de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; disons mieux, Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous. » Mais — oubli involontaire ? — il omettait un mot cependant important : « Dieu nous donne *infailliblement...* »

(3) T. IV, 268. *Désir du Salut.*

Assurément Bourdaloue est loin de s'entendre avec les jansénistes, qu'il a combattus toute sa vie, même sur la puissance de la grâce, qu'il ne présente pas comme ordinairement et nécessairement irrésistible, il s'en sépare bien plus encore en insistant sur l'abondance avec laquelle elle est distribuée, offerte à tous par la libéralité et la miséricorde de Dieu. Il nous a montré comment elle savait s'accommoder à nos dispositions intérieures comme aux circonstances extérieures ; et si le devoir d'état est un des grands lieux communs de sa prédication, c'est en partie parce qu'à ce devoir est attachée toute une importante catégorie de grâces : les « grâces d'état » :

« Grâces communes et grâces particulières ; grâces communes à tous les états, grâces particulières et conformes à l'état que Dieu, par sa vocation, nous a spécialement destiné : les unes et les autres capables de nous soutenir dans une pratique constante des obligations de notre état ; capables de nous assurer contre toutes les occasions, toutes les tentations, tous les dangers où peut nous exposer notre état ; capables de nous avancer, de nous élever, de nous perfectionner selon notre état (1). »

La doctrine de la sanctication par les devoirs et les grâces d'état, il l'a trouvée providentiellement enseignée par celui qu'il regarde comme le grand Docteur de la piété chrétienne, saint François de Sales ; mais ce qu'il apprécie le plusdans sa vertu comme dans sa doctrine, ce pourquoi il n'a pas assez d'éloges, c'est le caractère de douceur qui lui rappelle celle de Dieu, et plus spécialement celle de la grâce :

« C'est par la force de sa douceur que François a triomphé de l'hérésie, et c'est par l'onction de sa douceur qu'il a rétabli la piété dans l'Eglise... Pour établir dans les âmes une solide piété, nul n'a eu le même don que l'évêque de Genève. Son introduction seule à la vie dévote, combien a-t-elle converti de pécheurs? combien a-t-elle formé

(1) T. IV, e. 276. *Possibilité du Salut.* Cf t. III, p. 260. Pour la fête de tous les Saints.

de religieux? combien d'hommes et de femmes a-t-elle sanctifiés dans le mariage? combien, dans tous les états, a-t-elle fait de changements admirables?... pourquoi rapporter un nombre presque infini de miracles que ce livre a produits? Vous l'avez entre les mains ; et une des marques les plus évidentes de son excellence et de son prix, c'est que dans le christianisme il soit devenu si commun. L'avez-vous jamais ouvert sans vous sentir excités à la pratique de la vertu, sans concevoir de saints désirs d'être à Dieu, sans que l'Esprit de grâce vous ait fait quelque reproche? Or, ce que vous avez expérimenté, mes chers auditeurs, est une expérience générale... Mais qu'y a-t-il donc dans cette doctrine qui la rende si universelle et si efficace?... C'est, mes frères, cette douceur inestimable qui faisait distiller de la plume de notre saint évêque, comme des lèvres de l'Épouse, le lait et le miel (1). »

Douceur, non dans les maximes, qui embrassent toute la perfection évangélique, mais dans l'onction qui les pénètre de suavité. Et Bourdaloue rappelle encore la nécessité de cet esprit de bonté pour un apostolat efficace ; c'est évidemment une de ses préocupations profondes, et même très personnelles, en réaction contre le jansénisme ambiant, mais peut-être aussi contre la vivacité naturelle de son tempérament (2). Mais il s'agit encore plus d'une disposition d'esprit, fondée sur la foi en la bonté de Dieu, en la charité du Christ, en l'Esprit de grâce répandu abondamment dans tous les cœurs. L'esprit de crainte ne sera pas banni de la prédication pas plus que de l'Évangile, mais enfin la loi chrétienne est par dessus tout une loi de grâce, et c'est ce que Bourdaloue rappelle incessamment, même dans ses sermons les plus austères :

« C'est une loi de grâce, où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande... Car de dire que ces secours nous manquent lors même que nous les demandons ; de dire que toutes ces grandes promesses

(1) T. III, p. 380, 381.

(2) T. I, p. 408. *Sur la grâce.* « C'est à nous que cette morale s'adresse ; **souffrez que je vous l'applique et que je me l'applique à moi-même.** Car voilà votre modèle et le mien... »

que Dieu nous a faites, de répandre sur nous la plénitude de son esprit, n'aillent pas jusqu'à nous donner de quoi soutenir avec douceur et avec joie la pratique de ses commandements ; de dire que la prééminence de la loi de grâce au-dessus de la loi écrite se réduise à rien, et que tout l'effet de la rédemption et de la mort de Jésus-Christ ait été d'appesantir le joug du Seigneur, ah, chrétiens, ce seraient autant de blasphèmes contre la bonté et la fidélité de Dieu. Que nous manque-t-il donc ? Deux choses : une foi sincère et une espérance vive ; l'une pour nous attacher à Dieu, et l'autre pour nous confier en Dieu. Car en nous unissant à lui par l'une et par l'autre, nous changerions notre faiblesse dans une force invincible...

Que sera-ce, si j'ajoute que cette loi de grâce est encore une loi de charité et d'amour ? Amour et charité dont l'effet propre est d'adoucir tout, de rendre tout, non seulement possible, mais facile... Elle est difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudraient élargir, à ceux que l'Esprit de Dieu, cet Esprit de grâce, cet Esprit de charité, ne réveille point, n'anime point, ne touche point, parce qu'ils ne veulent pas être touchés... (1) »

C'est donc bien cet Esprit de grâce qui vient tout simplifier et tout adoucir, même des plus rigoureux devoirs qui s'imposent parfois aux âmes les plus faibles ; un prédicateur vraiment chrétien, évangélique, devra prêcher, en même temps que la loi, la grâce, la grâce abondante et toute-puissante, la grâce intime et transformante :

« Non, mon Dieu... tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais : la première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements, et la seconde, que vous êtes le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation... Je dirai à votre peuple... pour ne pas le tromper, que cette sévérité de la pénitence est un joug ; mais je n'oublierai pas de lui dire, pour l'animer à le porter, que c'est votre joug, et que vous vous êtes obligé à le porter vous-même avec nous ; que, selon l'expression de votre Apôtre, c'est votre esprit qui pleure en nous, qui s'afflige en nous, qui fait, si j'ose parler ainsi, pénitence en nous, parce que c'est par lui que nous la faisons, et que

(1) T. I, p. 289, 299. *Sur la sagesse et la douceur de la Loi chrétienne.*

c'est lui qui, pour nous mettre en état de la faire, nous élève au-dessus de nous-mêmes (1). »

Dans le sermon sur les remords de la conscience, Bourdaloue montre admirablement l'action du Saint-Esprit s'obstinant à la poursuite d'une âme (2).

Donc, si la pénitence doit être sévère pour exercer sur nous les droits de la Justice divine, cependant la grâce de pénitence doit se résoudre en douceur, car, comme toute autre grâce, elle « procède du cœur de Dieu », par son Esprit « hôte très doux de notre âme », en passant par le Cœur de l'Homme-Dieu :

« *In me transierunt iræ tuae...* Vous avez fait sortir votre colère de votre cœur pour la faire entrer dans le mien : car, si elle était demeurée dans vous, à quoi ne vous aurait-elle pas porté contre moi? Au lieu que passant dans moi, elle s'y est, pour ainsi dire, humanisée. Encore, Seigneur, n'avez-vous pas voulu qu'elle passât immédiatement de vous dans moi... mais, pour la tempérer, vous l'avez fait passer premièrement dans le cœur de votre Fils, où elle a presque amorti tout son feu, par les saintes et innocentes cruautés qu'elle a exercées sur lui. Et parce que le cœur de votre Fils est la source de toutes les grâces, c'est là, dans ce centre de la sainteté et de la miséricorde qu'elle a pris une vertu salutaire pour me sanctifier... Elle rendra ma pénitence sévère, et, par un heureux retour, plus ma pénitence sera sévère, plus elle me deviendra douce (3). »

On voit à quelles sources Bourdaloue puisait un optimisme vraiment « surnaturel »... Cette foi communicative en la bonté de Dieu, en sa divine libéralité, il l'a trouvée sans doute dans les traditions de sa famille religieuse, mais il l'a fortifiée de son observation et de son expérience personnelles.

Prédicateur quelquefois austère du devoir, il est plus encore, et avec une éloquence plus chaude et plus persua-

(1) T. I, p. 69. *Sur la sévérité de la Pénitence.*
(2) T. II, p. 249. 1re Point.
(3) T. I, p. 65. *Sur la sévérité de la Pénitence,* fin du 1er Point.

sive, le panégyriste de la grâce et de ses œuvres même les plus intimes et les plus mystérieuses...

R. DAESCHLER, S. J.